



PORTRAITS DE TREILLIÉRAINS

BAKARY, MAUX À MOTS

Mis en ligne le 25 octobre 2018

Il n'a rien oublié des conditions de son départ de la Côte d'Ivoire. Ce n'était pas de gaité de cœur mais une nécessité vitale, humaine pour Bakary Koné. Le père de famille a trouvé à Treillières un havre de paix salubre, et en la bibliothèque une façon d'avancer, comme de rêver.

« Ma femme connaissait Nantes, un peu. » Ce fut une installation délicate mais facilitée par la gentillesse des gens, « leur ouverture et leur compréhension », souligne Bakary. Dans ses valises, les souvenirs de sa vie d'avant bien sûr, lorsqu'il était à la tête d'une entreprise de gestion immobilière, des images de son pays, des odeurs, des chaleurs, mais pas d'abattement. « Treillières est une ville plaisante et reposante, c'est là où nous vivons désormais. Je cherchais à remercier les gens de leur bienveillance, comme à être utile, notamment vis-à-vis de la mairie qui nous est d'une immense aide, au quotidien ». « Au CCAS, la responsable m'a dit qu'à la bibliothèque, les bénévoles étaient bienvenus ». Les ouvrages, les romans, les bandes-dessinées, un monde nouveau pour Bakary : « en Côte d'Ivoire, nous n'avons pas la culture de la lecture ». Qu'à cela ne tienne, Bakary a su apprivoiser cet élément culturel, au sein duquel il donne de son temps chaque jeudi, assurant la lecture à de jeunes lecteurs. « J'adore lire pour les autres, même si je dois encore améliorer ma tonalité, corriger mon accent parfois ». Bakary dit faire son « maximum », en apprivoisant l'organisation de la bibliothèque et en s'enrichissant de lectures improbables jusqu'à il y a peu : « des romans policiers, j'aime bien. À la maison, il y a toujours des livres. »



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.